

Objet : Évolution de la participation aux frais d'encadrement sportif

Chères sportives, chers sportifs,
Chers parents, chers clubs,

La Ligue de Voile Occitanie s'engage depuis de nombreuses années à accompagner les jeunes coureurs dans leurs projets sportifs, notamment grâce à l'encadrement lors des stages et des compétitions nationales de référence.

Cependant, la diminution progressive des subventions de l'État et de la Région Occitanie nous oblige à adapter notre modèle de financement afin de maintenir un encadrement sportif de qualité.

Une participation plus équitable

Depuis 2025, une participation aux frais d'accompagnement lors des compétitions nationales a été mise en place. Afin de rendre ce dispositif plus juste et plus solidaire, il a été décidé qu'à compter du **1er mars**, cette contribution sera **calculée selon le quotient familial**.

La grille de participation est la suivante :

- **Tranche 1 : 0 à 900 €** : 5 € par jour de compétition
- **T2 : 901 à 2 000 €** : 10 € par jour
- **T3 : 2 001 à 3 000 €** : 20 € par jour
- **T4 : Plus de 3 000 €** : 30 € par jour

Cette participation s'applique lors de **tout stage ou compétition encadré par un entraîneur mandaté par la Ligue**.

Le soutien du club entreprises

Afin de limiter au maximum la contribution demandée aux familles, la Ligue a créé en **2024 un club entreprises**, permettant à des partenaires économiques de soutenir la pratique sportive des jeunes.

Les contributions des entreprises sont utilisées de la manière suivante :

- **70 % des contributions sont directement fléchées vers des actions en faveur des jeunes compétiteurs**
- 30 % permettent l'animation, la gestion et le développement du club entreprises

Les actions déjà soutenues

- En **2024**, première année, le club entreprises a permis de **reverser 70 € par jeune ayant participé au Championnat de France Jeunes**, sous forme de chèque adressé à leur club.
- En **2025**, les entraîneurs ont pu déposer des **8 projets à financer bénéficiant directement aux jeunes** :
 - inscriptions aux Championnats de France Jeunes (Glisse, Slalom et Flotte partagée)
 - stages et entraînements
 - achat de matériel (radios casque)
 - déplacements sur régates et stages d'entraînement hors région



À partir de cette année, la Ligue souhaite harmoniser les aides afin de rendre ces aides plus lisibles et équitables pour l'ensemble des coureurs.

Nous poursuivons également la recherche de nouveaux partenaires afin de renforcer ce soutien et réduire encore la participation demandée aux familles. Si vous connaissez des entreprises susceptibles d'être intéressées, n'hésitez pas à nous en faire part.

Comprendre le coût réel de l'encadrement

À titre d'information, **le coût moyen d'un encadrement professionnel est d'environ 545 € par jour**, comprenant notamment : frais administratifs : 20 € ; frais bateau : 35 € ; déplacements : 60 € ; salaire de l'entraîneur : 350 € ; hébergement et repas : 80 €.

Ces éléments permettent de mieux comprendre l'équilibre financier nécessaire pour maintenir un encadrement sportif de qualité lors des stages et compétitions.

Nous restons bien entendu à votre écoute pour répondre à vos questions.

L'engagement collectif de la Ligue, des clubs, des partenaires et des familles est essentiel pour continuer à développer la pratique sportive et accompagner la progression de nos jeunes coureurs.

Sportivement,

Pierre Carayon

Président, Ligue de Voile Occitanie

Gaëtan Luisi

Responsable dériveurs légers, Département Compétitions et Performances

Vincent Ghoris

Responsable, Département Compétitions et Performances

Se procurer l'attestation sur votre espace : www.caf.fr

En absence d'attestation, la participation sera au niveau de la tranche T4.